

UNION POUR VERSAILLES

Élections législatives partielles
les 2 et 9 octobre

Le 19 juin dernier, Jean-Noël Barrot (Modem) était réélu député de la circonscription. Nommé ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications le 4 juillet, il avait alors démissionné de son poste de député comme le prévoit la loi sur le non cumul des mandats. Sa remplaçante, Anne-Grignon, maire de Lévis-Saint-Nom, avait pris sa suite un mois plus tard, le 4 août. Mais elle a démissionné une semaine après suite à un recours déposé par un électeur devant le Conseil constitutionnel.

Remplaçante de Jean-Noël Barrot à l'Assemblée nationale, Anne Grignon était déjà remplaçante de Martin Lévrier (LREM) au Sénat depuis 2017. Un cas interdit par le Code électoral. Anne Grignon a préféré démissionner. De nouvelles élections ont donc lieu les 2 et 9 octobre dans la 2^e circonscription des Yvelines.

Notre équipe, de tendance de droite et du centre, est attachée à ne faire l'objet d'aucune récupération politique. Notre désir est d'être reconnus pour notre engagement local au service des Versaillais.

En effet, les enjeux municipaux ne sont pas les mêmes qu'au niveau national. Dans une période qui comporte de nombreux défis sources de tensions, il nous importe que chaque Versaillais puisse se sentir représenté par notre équipe, dans le respect des personnes et de leurs convictions, en évitant les polémiques et les débats politiques.

Le programme pour lequel vous nous avez élus en 2020 n'a pas été établi à partir de canevas nationaux. Nos propositions ont été adaptées à la spécificité de notre ville, réalistes et financables, nourries de ces milliers de rencontres que nous avons partagées avec vous, depuis des années. Notre priorité est et sera toujours la gestion de la ville et de Versailles Grand Parc de la meilleure

manière possible en travaillant au mieux avec nos différents interlocuteurs institutionnels.

Notre équipe a la passion de Versailles, elle s'est présentée à vous en 2020 avec un bilan. Elle a tenu ses promesses en 2014 et les tiendra pendant ce mandat. Nous continuons à agir pour notre belle ville.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Nous demandons la
communication des documents
d'appel d'offres de juin 2022
relatifs au stationnement payant à
Versailles

À deux reprises, le 28 juillet et le 23 août, a été demandée à la mairie de Versailles la communication des documents d'appel d'offres portant sur le stationnement payant à Versailles. Le 12 septembre 2022, nous n'avons toujours rien (cf. <http://montreuilversailles.org>).

Or, un abondant courrier nous est parvenu suite à notre dernière tribune sur le sujet. Les lettres des Versaillais soulèvent de nombreuses questions qu'il n'est pas possible d'approfondir sans documentation.

Donnons-en deux exemples :

Un correspondant anonyme nous écrit :

1. « tout le monde paie son stationnement et vous vous voudriez une exception!!!! »
2. « eh oui, tout n'est pas gratuit dans la vie »
3. « nous ne sommes pas un pays socialiste qui assiste tout le monde et tout le temps »

La première affirmation est fautive : un grand nombre de Versaillais - dans au moins

cinq quartiers de Versailles - ne paient pas pour se garer devant chez eux. Nous avons demandé à la mairie de Versailles les éléments permettant d'en calculer la proportion : pas de réponse !

La deuxième affirmation, si elle est vraie, est un aveu d'aveuglement : les coûts de gestion du stationnement payant, s'ils sont cachés, sont considérables.

La troisième affirmation est à la fois fautive et vraie. Si la France est en effet le premier pays de l'OCDE pour les prélèvements obligatoires (principal critère du socialisme), les Français qui y travaillent et élèvent leurs enfants sont très peu « assistés » dans de nombreux domaines : police, justice, éducation, hôpital, etc.

Madame G. habitant le quartier de Montreuil

« Habitante de la rue..., j'avais pris un abonnement résidentiel. Or, cette rue est sur-occupée par les usagers du rectorat dans la journée, puis le soir par ses habitants rentrant du travail, si bien que je n'y trouvais assez souvent pas de place. »

« le périmètre résidentiel est bien trop étroit. »

« Alors, je suis obligée d'écourter mes soirées à l'extérieur depuis des années, me demandant, stressée, combien de temps je vais tourner dans la nuit pour avoir la chance de trouver une place décente. »

Il faut que la mairie de Versailles mette à la disposition du public toutes les informations relatives au stationnement dans la ville. Le système autoritaire actuel, inutile et coûteux, doit être revu :

- s'il s'agit d'un impôt, ses coûts de gestion sont trop élevés ;
- s'il s'agit d'une mesure de rationnement des places, l'instauration de zones bleues et la distribution de disques de stationnement sont la solution.

Pour mémoire :

- le quartier de Montreuil a rejeté le stationnement payant par référendum à 64 % des voix il y a moins de cinq ans ;
- à Puteaux, le forfait de stationnement résidentiel coûte 0,50 € par jour et permet de se garer partout dans la ville.

En avant Versailles !
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Appel du 18 juin 2022 - un texte qui commence à circuler...

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des gouvernements ont cessé le combat. Ces gouvernements refusant le principe des ressources finies de notre planète, se sont mis en rapport avec l'économie pour augmenter l'exploitation du vivant jusqu'à la fin.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par les forces économiques, consommatrices et dominatrices de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les pubs, les médias, les lobbyings qui nous font reculer. Ce sont les pubs, les médias, les lobbyings qui ont séduit nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-nous, nous qui vous parlons en connaissance de cause et vous disons que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire du vivant qui continue la lutte. Elle peut, comme chaque pays, utiliser sans limites l'immense énergie de la biodiversité.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale.

Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force économique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force du vivant supérieure. Le destin du monde est là.

Nous, Thierry Chabrol, Renaud Anzieu et Marie Pourchot, actuellement chez nous, nous invitons les marketeurs, les influenceurs et vendeurs qui se trouvent en territoire de doute ou qui viendraient à s'y trouver, à redéployer leurs talents vers un enchantement des moments, nous invitons les ingénieurs et ouvriers spécialisés qui se trouvent en territoire de doute ou qui viendraient à s'y trouver, à imaginer des réparations sobres, et à se mettre en rapport avec nous.

Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, nous parlerons depuis notre coeur. »

Liste Vivre Versailles – écologie citoyenne
 élu.es Renaud Anzieu & Marie Pourchot
 contact@viverversailles.org
 www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Beaucoup de bruit... pour rien ?

Dans la continuité de l'évaluation cartographique de l'environnement sonore réalisée en 2017 et approuvée par le Conseil Communautaire du 24/06/2019, le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) mis en consultation de mars à mai 2022, présente le bilan des actions menées, les actions en cours et l'analyse d'impact des projets à venir. Actualisés tous les cinq ans, les PPBE de la Préfecture et du Département seront renouvelés en 2023 pour 2024-2029. Une association a demandé en juin aux élus de ne pas voter le texte mis en consultation, dénonçant « pour l'essentiel un pur exercice administratif ». Il n'a pas encore été soumis au vote du Conseil communautaire afin d'intégrer les retours de la consultation.

Cela représente un gros travail de recensement des actions intégrées dans les divers plans gérés par l'Etat et les collectivités territoriales (PPBE, SDRIF, PCAET, PLHi,

PLU, PLD, PDU, Schéma directeur cyclable) que nous tenons à saluer. Mais les délais d'élaboration sont bien trop longs et les plans d'action mériteraient d'être développés pour refléter une politique sociale volontariste. L'objectif de définir et préserver des zones calmes n'est pas vraiment traité faute de consensus et reporté sur la durée du plan. Mais surtout, alors que VGP comporte trois aéroports, dont Toussus-le-Noble, 4^{ème} plateforme aéroportuaire française en terme de nombre de mouvements, les actions contre le bruit aérien se limitent à la maîtrise de l'urbanisation autour des aéroports et à l'information sur les niveaux sonores relevés, récapitulatif de données connues de longue date et dont la pertinence des indicateurs est contestée, sans véritable vision d'avenir. Le plan d'actions à 5 ans ne comporte aucune mesure sur « l'aérien » alors que les associations jugent les restrictions sur les vols mises en place par la préfecture insuffisantes, réclament une mesure plus juste de fréquence des émergences bruyantes, la réduction du trafic, l'éviction des avions bruyants et le traite-

ment des plaintes, et dénoncent l'indigence des contrôles et le manque de moyens de la Brigade de Gendarmerie du Transport Aérien.

La prévention du bruit est aussi affaire de changement de pratiques et de lutte contre les incivilités. La sobriété énergétique devrait constituer un levier. Les conseils de quartier pourraient être mis à contribution pour inventorier les plaintes des citoyens et suivre les plans d'action associés : rodéos urbains (Versailles n'échappe pas à ce fléau), poids lourds traversant la ville en contravention, soirées arrosées en place publique, annonces sonores dans les gares, point d'apport volontaire de verre placé dans une rue paisible sans consultation... Hautement impactant sur la qualité de vie, ce sujet complexe mérite stratégies à moyen terme et co-construction avec les parties prenantes.

Anne-France Simon
 ensemblevivonsversailles@gmail.com
 Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Chers Versaillais,

Préoccupation numéro 1 de cette rentrée, la flambée des prix et la crise énergétique sont sur toutes les lèvres.

De la « fin de l'abondance » aux « interventions d'urgence », nos « élites » françaises et européennes peinent à trouver des solutions. Et pour cause ! Si nous en sommes là c'est bel à bien à cause de choix énergétiques absurdes. Le conflit ukrainien n'est qu'un révélateur et non la cause exclusive de l'effondrement de notre système de production énergétique qui ne relève, lui, que d'erreurs politiques.

Le développement irrationnel des énergies intermittentes au détriment du nucléaire et la libéralisation du marché européen ont aggravé notre dépendance aux importations de gaz. Masquant son inaction et ses erreurs, le gouvernement culpabilise une fois encore les Français avec ses « conseils pour économiser l'énergie », comme si chacun d'entre nous avait attendu...

Nous regrettons que la demande de session parlementaire extraordinaire sur l'éner-

gie ait été rejetée au profit d'un Conseil de défense qui contourne encore une fois le Parlement. Il est inacceptable que les élus de la Nation ne soient pas pleinement associés à la résolution de cette crise.

Entreprises et collectivités locales sont exposées à une situation hors contrôle. C'est aux PME & ETI, grandes oubliées d'une crise qui nous met à genoux, que l'on demande de ne pas chauffer ou climatiser, de consommer moins en maintenant suffisamment de rentabilité pour contribuer à l'effort de solidarité sous forme de taxes. De nombreuses entreprises ferment, victimes de la flambée des prix. Des municipalités sont contraintes de fermer certains services publics. Face à cette urgence absolue, il serait temps que le gouvernement réagisse.

La brutalité de la fermeture de notre piscine exploitée par Vert Marine en est un funeste exemple. F. de Mazières, avec l'excellent travail de nos agents municipaux, a trouvé une solution à court terme pour rouvrir et nous l'en remercions vivement.

Si la méthode employée par l'opérateur est totalement inacceptable, elle a le mérite

de faire lumière sur la situation alarmante dans laquelle se trouvent les entreprises et collectivités locales qui ne pourront plus faire face dans les mois qui viennent.

Dans un courrier adressé le 8 sept au Ministre de l'économie, F. de Mazières demande qu'un « système de bouclier tarifaire » soit « mis en œuvre au profit des collectivités et des délégataires de service public, évitant à certains producteurs d'électricité de réaliser des super profits au détriment des contribuables ».

Opposition constructive, nous ne pouvons qu'adhérer à cette demande qui demeure largement insuffisante. Elle oublie TPE, PME & ETI qui sont la colonne vertébrale de notre économie. Il est vital de les protéger. Vous pouvez compter sur le travail acharné de vos élus RN pour défendre, dans toutes les assemblées et à tous les niveaux, vos intérêts.

PS : Législative partielle les 2 et 9 octobre, Versaillais de la 2e circonscription, n'oubliez pas d'aller voter !

Anne Jacqmin

Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Logement :
une bombe à retardement !

Depuis des mois, les organisations de locataires et les associations de solidarité alertent sur la hausse prévisible des loyers et ses conséquences pour les ménages fragiles, déjà submergés par l'envolée des prix (carburants, gaz, électricité, alimentation...)

L'exécutif a dû lâcher du lest, mais de façon bien insuffisante, en annonçant une revalorisation de 3,5 % des aides personnalisées au logement (APL), et le plafonnement à 3,5 % de l'augmentation des loyers (<https://www.pap.fr/actualites/loi-pouvoir-d-achat-indexation-du-loyer-plafonnee-et-encadrement-des-loyers-precise/a23222>).

Cette dernière mesure laisse les associations de locataires sur leur faim !!! En effet, les associations souhaitent le gel de l'indice de référence.

Cette mesure de plafonnement protège davantage les propriétaires, qui vont pouvoir augmenter les loyers, que les locataires, qui sont déjà plus de 15 % en France à vivre sous le seuil de pauvreté,

contre 2,4 % des propriétaires accédants. (Source <https://www.la-croix.com/France/Vivre-seuil-pauvrete-cest-vivre-angoisse-perpetuelle-2021-09-09-1201174628>)

Pour un propriétaire, un gel des loyers n'est pas synonyme de perte, c'est un manque à gagner. Alors que pour le locataire, une augmentation de loyer pèse lourdement sur son pouvoir d'achat, 252 € par an pour un loyer de 600 €, sans compter l'augmentation des autres charges. La facture risque de plomber gravement le budget de bon nombre de ménages déjà en grande difficulté...

Les locataires pourront compter sur une revalorisation des APL, certes bienvenue, mais largement insuffisante puisque tous n'ont pas droit à cette aide.

La hausse des loyers et autres coûts pourrait entraîner une explosion des impayés, et donc des expulsions locatives, à Versailles comme ailleurs !

Or, si l'État conserve un rôle important en matière de logement social, les lois de décentralisation ont donné aux collectivités locales une responsabilité croissante, décisionnelle et opérationnelle. Cela concerne

surtout la commune et l'intercommunalité. Le rôle du maire concerne ainsi toute la chaîne du logement. Nous demandons donc à Monsieur le Maire de Versailles d'user de toutes ses prérogatives pour peser dans les relations avec les bailleurs sociaux, pour limiter les augmentations et, pourquoi pas, envisager comme plusieurs grandes villes (Lille, Bordeaux, etc...) un encadrement des loyers du secteur privé (source : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Se-loger-et-habiter/Mettre-son-logement-en-location/Encadrement-des-loyers-a-Bordeaux>).

De plus, nous voulons attirer l'attention sur le nombre croissant de logements loués en « Airbnb » sur Versailles, ce qui à terme risque de plomber le marché de la location...

Nous restons pleinement mobilisés et vous invitons à nous rencontrer lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles : les mardi et samedi sur rendez-vous, en nous envoyant un mail à : versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.